



# Média 1

SEPTEMBRE 2021						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	☆	△	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		31

Dates importantes	
6 sept.	Congé
7 sept.	Journée qui devient un lundi
8 sept.	Assemblée générale de parents
21 sept.	Photo scolaire
23 sept.	Journée pédagogique

## Assemblée générale

L'assemblée générale de parents aura lieu le mercredi **8 septembre prochain à 19 h 00 en conférence-teams**. Lors de cette assemblée, vous recevrez des informations concernant l'école Coeur à coeur et vous aurez l'occasion d'élire certains membres du conseil d'établissement. Vous recevez un lien sous peu.

## Débarcadère

### En am :

- Les voitures, berlines et autobus entrent dans le débarcadère à la queue leu leu. Les voitures et berlines sur le bord de l'école, les autobus sur le bord de la clôture.
- Les enfants peuvent débarquer des véhicules lorsque la porte du véhicule dépasse le dernier poteau du débarcadère **et** que le surveillant donne le signal.
- Il est très important que les véhicules attendent le signal de la surveillante avant de quitter.

**AUCUN ENFANT NE DEVRAIT ARRIVER À PIED PAR LE STATIONNEMENT**

### En pm :

- Les élèves marcheurs attendent leur parent au bout du débarcadère près du module de la cour des grands.

## Les rencontres d'information pour les parents (obligatoires)

**Cette rencontre est obligatoire et essentielle.** En plus de faire la connaissance du titulaire de votre enfant, vous serez informés sur le fonctionnement en classe, le matériel utilisé, les attentes face à l'étude, l'approche du titulaire, les évaluations, la coéducation, le conseil de classe, etc. Toutes les informations indispensables vous permettant d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages vous seront données lors de cette réunion.

Septembre 2021

**AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS LORS DE CES RENCONTRES. UN SEUL PARENT PAR ÉLÈVE DOIT SE PRÉSENTER AVEC UN MASQUE.**

L'équipe enseignante vous remercie de votre collaboration.

**Horaire des rencontres (ATTENTION : LES RENCONTRES SONT SÉPARÉES PAR ANNÉE SCOLAIRE ET NON PAR CYCLE)**

1<sup>ère</sup> année et classe de Ginette: 16 septembre à 19h15

2<sup>e</sup> année : 16 septembre à 18h15

3<sup>e</sup> année : 1<sup>er</sup> septembre voir le courriel de l'enseignante pour l'heure

4<sup>e</sup> année: 1<sup>er</sup> septembre voir le courriel de l'enseignante pour l'heure

5<sup>e</sup> année : 14 septembre à 18h30

6<sup>e</sup> année : 14 septembre à 19h30

**Distribution des masques**

Voici le fonctionnement pour la distribution:

-Les élèves recevront **un paquet de 25 masques** (pour 2 semaines d'école).

-**Une fois à la maison**, les élèves pourront ouvrir le paquet et **mettre les masques dans un sac de style Ziploc ou autre contenant sécuritaire** à la manipulation.

-Les élèves devront **laisser les masques dans leur sac** afin de leur permettre de le changer en cas de besoin.

L'opération sera répétée toutes les deux semaines.

**En cas d'absence ou de retard ...**

Veillez SVP signaler l'absence ou le retard de votre enfant en communiquant à l'école au (450) 473-5614. Laissez un message sur la boîte vocale de l'école en spécifiant le nom et le groupe de votre enfant ainsi que la raison de son absence.

Vous pouvez aussi motiver son absence sur votre portail Mozaïk-parent.

Vous devez également signaler son absence au service de garde s'il est inscrit.

Si vous connaissez à l'avance ses journées d'absence (ex. : rendez-vous), vous pouvez en informer son titulaire en l'indiquant dans son agenda.



## Le dépistage de la pédiculose



Selon les dernières recommandations de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, procéder à la vérification systématique des poux dans les classes n'est plus une pratique recommandée. Ainsi, nous vous demandons d'être vigilants et d'examiner régulièrement la tête de vos enfants.

Afin d'éviter la propagation, nous vous demandons d'aviser l'école si vous détectez la présence de ces petites bestioles sur la tête de vos enfants.

## Autorisation de prise de photos

L'école n'est pas responsable de la publication des photos lorsque celles-ci sont des photos personnelles prises par des parents, par exemple lors d'une sortie. L'autorisation que l'école demande aux parents en début d'année vise une utilisation dans le cadre d'activités scolaires. Par exemple, il y a des photos dans le Média, dans le corridor, etc. Si jamais une photo doit être publiée dans les journaux ou sur le site Web de l'école, une autorisation ponctuelle sera demandée aux parents.

## Allergies et cafétéria

Nous vous rappelons qu'il est interdit de donner à votre enfant des aliments contenant des noix et arachides pour sa collation ou pour son repas du midi. Il y a de plus en plus d'enfants souffrant d'allergies et nous voulons assurer leur sécurité.



### **Des repas chauds au dîner**

- Cette année, le service de traiteur se poursuit à l'heure du dîner. Les enfants pourront ainsi manger un repas chaud qu'ils auront préalablement commandé.



## Dates importantes à mettre au calendrier

Ces dates sont des **rencontres obligatoires**.

- Assemblées générales (**8 septembre 2021 et 4 mai 2022**)
- Rencontre de début d'année (voir horaire plus haut)
- 2 rencontres parents-élèves-enseignant (PEE) (**19-20 novembre et 10-11 février**)
- Journée portes ouvertes du juin (PEE) (**21 juin 2022 en pm**)

## Tenue vestimentaire

Le retour à l'école nous invite à attirer votre attention sur le choix des vêtements de votre enfant lorsqu'il se présente à l'école. Assurez-vous que les vêtements portés soient confortables pour

mieux apprendre et bouger. En ce sens, les souliers fermés sont plus sécuritaires, mais les sandales munies d'une ganse au talon sont permises.

**Nous sortons à l'extérieur même s'il pleut un peu ou qu'il fait froid. Il faut donc être vêtu en conséquence!**

Également, afin d'offrir aux élèves un environnement propre et sécuritaire, nous demandons que chaque élève ait en sa possession une paire de souliers pour circuler à l'intérieur de l'école et une autre pour jouer à l'extérieur. Pour les mêmes raisons, les souliers utilisés en éducation physique ne peuvent être portés à l'extérieur.

### **Photos scolaires**

Les photos scolaires auront lieu le **21 septembre prochain**. Des photos individuelles et de groupe seront prises. Vous recevrez un communiqué dans les prochains jours avec l'horaire de la prise de photo.

### **Le formulaire des antécédents judiciaires**

**Il est essentiel pour les nouveaux parents de l'école Cœur à cœur, l'Alternative** de remplir ce document afin de pouvoir faire des activités en présence des enfants de l'école.

Pour les parents qui ont déjà rempli le document dans le passé, il est **très important d'informer la commission scolaire de tous changements**.

Bonne année scolaire à tous !!

Nicole Attivissimo  
Directrice